

Politique de réservation – Parcs régionaux MRC Matawinie

Politique de réservation

Au moment de la réservation, le client doit acquitter la totalité de son paiement.

Si annulation huit (8) jours ou plus avant la date du séjour, la SDPRM remboursera 70 % du montant acquitté par le client.

Si annulation, sept (7) jours ou moins avant la date du séjour, le client doit déboursier la totalité de son séjour.

Si les parcs sont fermés pour cause de mauvaise température ou pour toute autre raison jugée appropriée par la direction de la SDPRM, et que le client ne peut pas reporter sa réservation la SDPRM remboursera 100 % du montant acquitté par le client.

*** Réservation d'un transport de bagages doit être prise au moment de la réservation du refuge ou, au plus tard, sept (7) jours avant la date du séjour.